



DINDES

Dossier de presse



Novembre 2016



Dans ce document vous trouverez :

- › **La position de WELFARM concernant l'élevage de dindes**
- › **Un dossier technique**

Contact presse : Pauline di Nicolantonio

- par téléphone au 06 01 49 23 22 / 03 87 36 46 05
- par mail à pauline.dinicolantonio@welfarm.fr

LA POSITION DE WELFARM

Aujourd'hui en France, **97% des dindes sont élevées de manière intensive**. Elles sont enfermées dans des bâtiments sans aucun accès à l'extérieur sur une litière qui devient très rapidement sale et humide. A ces conditions de vie déplorables s'ajoutent les conséquences néfastes de la sélection d'animaux de gros gabarit et à croissance rapide. Les dindes subissent par ailleurs de nombreuses pratiques douloureuses : mutilations, conditions de transport... **Les souffrances des dindes en élevage sont nombreuses** : frustrations comportementales, stress, douleurs physiques, problèmes locomoteurs et respiratoires, blessures, lésions cutanées, ... Nombre de dindonneaux meurent avant d'atteindre l'âge auquel ils sont normalement abattus. Par ailleurs, du fait de leur poids et de leur morphologie, **les dindes d'élevage sont incapables de s'accoupler**, l'insémination artificielle est donc la règle. Les reproducteurs sont attrapés et manipulés 1 ou 2 fois par semaine, les mâles pour récolter leur sperme et les femelles pour être inséminées.

Face à ce constat et à l'indifférence des autorités et des professionnels envers les 50 millions de dindes élevées en France chaque année, WELFARM lance une opération de sensibilisation à l'approche des fêtes de fin d'année intitulée **#VieDeDinde**.

L'association demande au gouvernement de **légiférer immédiatement pour protéger les dindes d'élevage, qui ne sont actuellement couvertes par aucune réglementation spécifique**.

WELFARM entend aussi inciter les consommateurs à **réduire leur consommation de viande de dinde et à privilégier**, le cas échéant, **les 3% d'élevages plus respectueux des animaux**, élevages que l'on retrouve le plus souvent sous l'appellation dinde fermière Label Rouge ou Biologique.

L'ÉLEVAGE DE DINDES

La situation au niveau mondial ?

La production de dinde est concentrée dans quelques grandes régions du monde :

- L'Amérique du Nord (USA et Canada) est le premier producteur de dindes avec plus de 50% de la production mondiale.
- L'Union Européenne se place en deuxième position avec 36% de la production¹.

La production mondiale de dinde stagne depuis quelques années².

La situation en France

Environ **50 millions de dindes** sont élevées chaque année dans notre pays³. La France est le deuxième producteur européen juste derrière l'Allemagne (20,5% de la production en 2013⁴ contre 21% pour l'Allemagne).

On constate une baisse de la production française depuis le début des années 2000 (de l'ordre de 5% par an entre 2004 et 2014). Cela s'accompagne d'un agrandissement de la taille des élevages et d'une diminution de leur nombre. La Bretagne et les Pays de la Loire sont les deux grandes régions françaises de production de dindes (plus de 70% de la production).

Comparées à celles des poulets de chair, les exportations de dindes vivantes sont deux fois élevées, et les importations sont très marginales : 940 000 dindes ont été exportées en 2013, et 249 ont été importées⁵.

Deux grandes régions françaises de production de dindes



¹ Filières avicoles, septembre 16, p29

² Situation de la production et des marchés avicoles et cunicoles, bilan 2014, ITAVI, avril 2015

³ En 2015, 55 millions de dindonneaux ont été mis en place. Source France Agrimer mars 2016.

⁴ Les filières de l'élevage français, Les cahiers de FranceAgriMer, édition août 2014

⁵ Les filières de l'élevage français, Les cahiers de FranceAgriMer, édition août 2014

La consommation de dinde

Loin derrière le poulet, la dinde est cependant la **deuxième volaille la plus consommée en France, avec environ 4,5 kg par habitant et par an**. La consommation de viande de dinde se décline comme suit :

- Près des trois-quarts des achats de viande de dinde portent sur des produits de découpe (cuisses, ailes)
- Environ un quart concerne des produits élaborés (cordons bleus, jambon, brochettes de dinde...)
- Seulement 3% des achats concernent des dindes entières (notamment pour les fêtes de Noël).

La dinde, caractéristiques techniques

Le terme « dindon » est utilisé pour parler de l'espèce tandis que le mot « dinde » désigne l'animal, mâle ou femelle, utilisé à des fins de production.

Le dindon sauvage (*Meleagris gallopavo*) a été découvert par les Européens sur le sol américain au temps de Christophe Colomb. Cet oiseau massif se nourrit au sol et se perche dans les arbres la nuit.

Malgré sa taille imposante, c'est un **très bon coureur** (sa vitesse de pointe est de 30km/h). Le dindon a une vue, une ouïe et une mémoire spatiale très développées. En outre, c'est une espèce sociale qui vit en groupes de petites tailles¹ et dispose d'un riche système de communication visuelle et vocale. Les mâles et les femelles ne se côtoient pas ou peu en dehors de la saison de reproduction. La dinde élève une douzaine de dindonneaux par an. Son **instinct maternel est très marqué**.

Les dindes domestiques ont conservé bon nombre de caractéristiques et de comportements de leurs ancêtres. Ainsi, si elles en ont la possibilité, les dindes d'élevage présentent la même variété d'activités de confort et de toilettage (lissage des plumes, étirement des ailes, bains de poussière...). Elles ont de même conservé la manière de se nourrir de leurs ancêtres, et consacrent jusqu'à 50% de leur activité² à explorer leur environnement et à picorer.



¹ Les groupes les plus importants réunissent jusqu'à 50 individus, essentiellement les femelles et leurs petits.

² Comité permanent de la convention européenne sur la protection des animaux dans les élevages – recommandation concernant les dindes (*Meleagris gallopavo*) adopté par le Comité permanent le 21 juin 2001. Disponible in : http://www.magrama.gob.es/es/ganaderia/temas/produccion-y-mercados-ganaderos/recpavofrances_tcm7-5583.pdf

Caractéristiques de l'élevage de dindes français

Il existe environ une dizaine de grands couvoirs en France. Ils approvisionnent les élevages en dindonneaux de 1 jour.

En France, les élevages de dindes sont des élevages intensifs dans la quasi-totalité des cas. Les animaux y sont détenus en claustration dans d'immenses hangars. On estime en effet que **97% des dindes produites en France le sont dans ce type d'élevage**. Elles sont commercialisées comme **produits standards ou certifiés conformes** (dans ce dernier cas, les conditions de vie des animaux sont quasiment identiques à l'élevage standard, l'âge à l'abattage est légèrement plus élevé en raison de l'utilisation de souches à croissance un peu moins rapide). Les dindes vivant dans ce type d'élevage sont destinées à être vendues sous forme de découpes ou de produits élaborés. En raison de leur gros gabarit, elles sont rarement commercialisées en dinde entière.

Les 3% d'élevages dit « alternatifs », dans lesquels les animaux ont notamment accès à un parcours extérieur, correspondent principalement aux élevages de volailles fermières **Label Rouge ou biologiques**.



Les conditions de vie des dindes d'élevage

› Elevages standard ou certifié conforme

En élevage conventionnel (élevage qui concerne 97% des animaux), les dindes appartiennent à des **souches dites médium ou à des souches dites lourdes**, qui se caractérisent par une croissance rapide et une très forte corpulence.

Faute de réglementation, il n'existe actuellement **aucune limitation du nombre d'animaux par bâtiment ni de la densité**. On estime la densité moyenne en élevage standard à **8 dindes/m²**. La taille des lots est sans commune mesure avec la taille des groupes que forment naturellement les dindes et est à l'origine d'un stress social qui favorise les agressions entre congénères, notamment faute de pouvoir établir une hiérarchie sociale

Les dindes restent en permanence confinées dans les bâtiments, lesquels ne comportent aucun aménagement spécifique, tels que perchoirs ou plates-formes surélevées. Les bâtiments sont de surcroît faiblement éclairés pour réduire l'activité des animaux et ainsi limiter le risque de picage. Ceci favorise, en outre, leur prise de poids. L'éclairage est maintenu le plus souvent à 5 lux (à titre informatif, l'éclairage dans les chambres de

nos maisons est généralement de l'ordre de 50 lux et atteint 500 lux et plus dans les bureaux). Quand elles en ont la possibilité, les dindes fréquentent préférentiellement les zones éclairées entre 20 et 200 lux (hormis pour le perchage et le repos)¹. Dans les bâtiments d'élevage très faiblement éclairés, elles ne peuvent explorer leur environnement et souffrent d'un manque de stimulations. En outre, une trop faible luminosité peut entraîner un développement anormal des yeux, et l'inactivité induite par le manque de lumière favorise le développement des troubles locomoteurs.

La **litière**, composée de paille hachée ou de copeaux, **n'est pas changée** entre l'arrivée des dindonneaux à 1 jour et leur départ à l'abattoir, soit environ 3 mois plus tard pour les femelles et 3,5 à 4 mois pour les mâles².

› Elevages fermiers Label Rouge, Biologique

En élevages alternatifs, les dindes sous appellation « fermière » sont issues de **souches rustiques** dont la croissance beaucoup plus lente ne les expose pas aux problèmes de santé que connaissent les souches utilisées en élevages standards. Elles ont un développement physique plus lent et plus harmonieux que ces dernières. Les dindes sont donc abattues plus tardivement, à 140 jours minimum.

Différents aspects des conditions d'élevage sont encadrés par les cahiers des charges « fermier » Label Rouge et bio. Ainsi, les animaux doivent avoir accès à un **parcours extérieur**, et disposer d'au moins 6 m² par animal en Label Rouge et 10 m² en bio. Dans les bâtiments, la densité est également limitée, à 6 dindes par m², et la taille maximale des lots est fixée à 2 500 oiseaux. Les bâtiments d'élevage doivent être éclairés par de la lumière naturelle.



¹ BARBER, PRESCOTT, WARTHES, LE SUEUR, PERRY, Preference of growing duckings and turkey poults for illuminance. Animal Welfare. 2004

² L'âge à l'abattage diffère entre mâles et femelles en raison d'un dimorphisme sexuel très marqué dans cette espèce et accentué par la sélection génétique.

Les souffrances exprimées par les dindes en élevage intensif

Si dans les premiers jours les dindonneaux disposent d'espace, la vitesse à laquelle ils grossissent change rapidement la situation. En quelques semaines, l'espace vient à manquer cruellement et le sol est à peine visible tant les dindes sont entassées et collées les unes aux autres.

› Conditions de vie :

Les conditions de détention des dindes en élevages intensifs sont contraires à leurs besoins et comportements naturels. Elles survivent plus qu'elles ne vivent, et l'on constate un **taux de mortalité** élevé. A titre d'exemple, l'enquête avicole de 2015 menée dans le Grand Ouest rapporte un taux de perte moyen de 8%¹.

- La densité élevée et la taille très importante des groupes ont de multiples incidences : stress social, comportements agressifs, picage, déplacements très difficiles.
- L'absence d'aménagements permettant aux oiseaux de satisfaire leurs besoins comportementaux (évitement de congénères, repos dans un endroit surélevé...) entraîne de nombreuses frustrations et induit un état de stress chronique.
- La dégradation rapide de la litière est à l'origine de troubles respiratoires et de lésions cutanées très douloureuses. Les dindes, en contact toute la journée avec la litière humide et saturée d'excréments, présentent des lésions cutanées, jusqu'à des ulcérations et infections, au niveau des pattes ou de la poitrine. En outre, l'air est rapidement pollué, notamment par les émanations d'ammoniac qui se dégagent de la litière, d'où des irritations des muqueuses et des pathologies respiratoires.

› Souches :

Aux souffrances occasionnées par ces conditions de vie s'ajoutent celles résultant de la **sélection génétique pour obtenir des animaux de grand format et grossissant très rapidement**. Les souches utilisées en élevage intensif, de type médium ou lourd, prennent du muscle de manière extrêmement rapide. **En 4 mois, ces animaux sélectionnés pour produire de la viande atteignent 11 kilos alors que leur cousin sauvage n'en pèse que 3,5kg¹**. Le poids vif moyen à l'abattage ne cesse d'augmenter : 10,7 kg en 2012 contre 5,8 kg en 1982². Du fait de leur poids et d'un déséquilibre de leur masse corporelle (muscles pectoraux hypertrophiés), les dindes en fin d'engraissement se déplacent difficilement et nombre d'entre elles présentent des **boiteries, voire des fractures** (fragilité des os et des tendons dont le développement n'est pas aussi rapide que celui de la masse musculaire).

¹ Enquête avicole 2015 - Synthèse des Résultats Technico Economiques, [http://www.bretagne.synagri.com/ca1/PJ.nsf/TECHPJPARCLEF/27123/\\$File/Enquete-avicole2015-ResultatsTechnicoEconomie sSynthese.pdf?OpenElement](http://www.bretagne.synagri.com/ca1/PJ.nsf/TECHPJPARCLEF/27123/$File/Enquete-avicole2015-ResultatsTechnicoEconomie sSynthese.pdf?OpenElement)

² The humane society of united states. About Turkey.

› Mutilations :

Par ailleurs, les éleveurs ont recours à certaines mutilations afin de limiter les blessures que les dindes s'infligent entre elles (picage, griffage) du fait de leurs mauvaises conditions de vie (promiscuité avec les congénères, environnement inadapté, manque de stimulations...). Les dindes sont ainsi **épointées** pour limiter le risque de picage et ses conséquences en termes de blessures. L'épointage, réalisé le plus souvent au couvoir, consiste à supprimer l'extrémité du bec. Si la technique de l'infrarouge, largement répandue depuis les années 2000, ne provoque pas la même douleur que la lame chauffante ou la coupe à la pince, l'épointage est une atteinte à l'intégrité physique des animaux et altère certains de leurs comportements. En effet, le bec est aussi indispensable aux oiseaux que le sont les mains pour l'homme. Très innervé, et donc très sensible, le bec est utilisé dans une grande diversité de comportements : explorer l'environnement, saisir des matériaux ou de la nourriture, entretenir le plumage... Les facteurs favorisant le picage sont aujourd'hui connus mais plutôt que de repenser les conditions d'élevage, l'épointage perdure alors qu'il s'attaque aux symptômes et non à la cause du problème.

Il est important de souligner que l'épointage peut se rencontrer aussi dans les autres systèmes d'élevages. Contrairement au dégriffage, il est ainsi autorisé en élevage biologique sous réserve d'être pratiqué avant l'âge de 10 jours et de ne pas excéder un tiers de la longueur du bec.

Quant au **dégriffage**, il est peu pratiqué actuellement. Dans une étude réalisée en 2012 portant sur 806 lots (dont 40% élevés en Bretagne), 12% des lots étaient dégriffés. Cette mutilation, réalisé au couvoir, pourrait néanmoins se développer dans les élevages de souches jugées particulièrement vives¹.

La situation des reproducteurs

On appelle reproducteurs les dindes - mâles et femelles - utilisées pour produire les dindonneaux qui seront engraisés.

La situation des reproducteurs est particulièrement préoccupante. En raison de leur poids et de leur morphologie, **la plupart des dindes utilisées en élevage ne peuvent s'accoupler naturellement**. Les mâles sont trop lourds et leur poitrine est trop développée ; leur poids, environ trois fois plus élevé que celui de femelles, serait source de blessures pour ces dernières. **L'insémination artificielle** est donc la règle. Elle implique de fréquentes manipulations des animaux, ce qui est source de stress :

- **Les mâles sont « massés » une à deux fois par semaine pour recueillir leur sperme.** Cette « traite » occasionne un stress important et les manipulations peuvent également occasionner des lésions.
- **Les femelles sont inséminées chaque semaine à l'aide d'une seringue ou d'un tube.**

¹ Facteurs de réussite de l'élevage de dindes, Terra, 7 février 2016, 34-35

En outre, les dindes utilisées comme reproducteurs sont rationnées pour limiter leur prise de poids et éviter les problèmes que connaissent les dindes d'engraissement. Cette restriction alimentaire génère une grande frustration.

Enfin, contrairement aux poules pondeuses dont l'instinct de couvain a été fortement altéré par de multiples sélections génétiques, les dindes gardent pour la plupart une forte motivation pour la couvain. Diverses techniques sont utilisées par les éleveurs pour **éviter la couvain**, qui est très fréquente en début de ponte (nid avec éjecteur, déplacement forcé des animaux etc.)

LE TRANSPORT DES DINDES

Le transport des animaux est une source de stress très importante. Au moment du ramassage, les dindes sont attrapées, souvent par les pattes, et entassées brutalement dans des caisses de transport. Les fractures et ecchymoses fréquemment observées à l'abattoir témoignent de conditions de ramassage et de transport inadaptées. A noter que le Label rouge fermier a instauré dans son cahier des charge une limitation du transport des dindes à 2 heures ou 200 kilomètres.

L'ABATTAGE

Il existe trois méthodes d'abattage :

- **Avec étourdissement électrique.** Accrochées tête en bas sur un rail mécanique, les dindes passent dans un bain d'eau électrifié. La suspension par les pattes, tête en bas, de ces animaux très lourds est douloureuse et source de stress. En outre, l'étourdissement n'est pas toujours efficace en raison des gesticulations et tentatives d'échappement des oiseaux, des différences de taille (animaux petits qui n'entrent pas en contact avec l'eau), ou encore d'un courant trop faible¹.
- **Avec étourdissement gazeux au CO2 (ou mélange de plusieurs gaz).** Les dindes restent dans les caisses de transport ce qui évite le stress lié à la manipulation mais on constate un taux important de reprise de conscience au moment de la saignée. Cette méthode est utilisée couramment en Angleterre.
- **Sans étourdissement.** Bien que le règlement européen encadrant la mise à mort des animaux stipule que tout animal doit être étourdi avant d'être saigné, il existe une dérogation pour motif religieux. La dinde est alors saignée en toute conscience ce qui provoque une souffrance importante jusqu'à sa mort (le délai entre la saignée et la mort peut varier entre 15 secondes et 4 minutes selon la technique de saignée employée²). Il est important de préciser qu'il existe des méthodes d'étourdissement compatibles avec les rites religieux et qu'elles sont déjà pratiquées dans plusieurs pays³.

¹ SHIELD, A critical review of electrical water bath stun system for poultry slaughter and recent development in alternative technologies, *Journal of applied animal welfare science*, 2010

² Douleurs animales : les identifier, les comprendre, les limiter chez les animaux d'élevage. Rapport d'expertise INRA, 2009, 339p

³ *Political options for Religious Slaughter : an ethical position* Dialrel.

LA RÉGLEMEN- TATION

Non, il n'existe aucune réglementation spécifique en France et en Europe concernant la protection des dindes. Le seul texte existant pour cette espèce est une **recommandation européenne** énoncée et adoptée par le Comité permanent du Conseil de l'Europe en juin 2001, mais il n'a aucune valeur obligatoire¹. Sur la base de cette recommandation européenne, WELFARM demande à ce qu'une réglementation contraignante visant à protéger les dindes soit adoptée au plus vite. L'association accorde une importance particulière aux éléments suivants :

- En élevage :
 - Choix de souches à croissance lente,
 - Limitation de la densité (6 dindes/m² en bâtiment) et de la taille des groupes (2500 animaux/bâtiments)
 - Conception et aménagement des bâtiments d'élevage en adéquation avec les besoins des animaux (barrières visuelles, perchoirs ou plateforme surélevées, litière de qualité et entretenue, éclairage d'au moins 10 lux dans les bâtiments²...),
 - Accès à un parcours extérieur avec abris, ou au moins à un jardin d'hiver d'une surface au moins équivalente à 20% de la surface totale.
 - Interdiction de l'épointage et du dégriffage.
- Durant le transport :
 - Limitation à deux heures et à 200 km.
- Abattage :
 - Interdiction de suspendre les animaux plus de 30 secondes,
 - Etourdissement systématique, voire électrochoc tuant les animaux et évitant ainsi les reprises de conscience,
 - Obligation de trancher les deux carotides lors de la saignée.

¹ Comité permanent de la convention européenne sur la protection des animaux dans les élevages – recommandation concernant les dindes (Meleagris gallopovo) adopté par le Comité permanent le 21 juin 2001. Disponible in : http://www.magrama.gob.es/es/ganaderia/temas/produccion-y-mercados-ganaderos/recpavostrances_tcm7-5583.pdf

² Selon les conseils du Conseil de l'Europe émis en 2001 in Comité permanent de la convention européenne sur la protection des animaux dans les élevages – recommandation concernant les dindes (Meleagris gallopovo) adopté par le Comité permanent le 21 juin 2001

LA CONSOMM' ACTION EN QUESTION

Au regard de la situation des dindes élevées en France aujourd'hui, WELFARM conseille aux citoyens de **réduire leurs consommations de produit d'origine animale et de privilégier l'achat de produits portant les mentions suivantes : dindes fermières Label Rouge ou Biologique.**

Les dindes commercialisées par de petits producteurs peuvent être « fermières » même si elles ne sont pas labélisées, à condition que leur mode d'élevage réponde aux critères officiels de l'appellation fermière¹.

Il faut se méfier des dindes vendues en boucherie ou sur les marchés : en l'absence des appellations et mentions citées ci-dessus, il est important de demander à voir les élevages d'où sont issus les animaux.

WELFARM EN ACTION



WELFARM lutte depuis plusieurs années pour améliorer les conditions d'élevage des dindes et inciter les consommateurs à se tourner vers les élevages alternatifs.

A l'approche des fêtes de fin d'année 2016-2017, l'association entend remettre le sujet à l'agenda en informant sur la réalité de l'élevage de dindes et en interpellant le citoyen-consommateur à travers sa campagne **#VieDeDinde**

Afin de lutter contre le développement de l'élevage intensif de dindes, source de nombreuses souffrances, l'association WELFARM souhaite :

- **L'instauration d'une réglementation contraignante visant à protéger les dindes.** WELFARM appelle les citoyens à soutenir cette proposition en signant la pétition destinée au ministre de l'Agriculture.
- **La réduction de la consommation.** WELFARM appelle les consommateurs à se tourner, le cas échéant, vers les **produits fermiers Label Rouge ou Biologique.**

¹ DGCCRF, Les fiches pratiques de la concurrence et de la consommation, Les dindes, actualisé déc 2015, www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/dgccrf/documentation/fiches_pratiques/fiches/dindes.pdf





WELFARM - Protection mondiale des animaux de ferme
176 avenue André Malraux - BP80242
57006 METZ Cedex 1
Tél. : +(33) 3 87 36 46 05
Courriel : courrier@welfarm.fr

welfarm.fr